

# Du Haut de la Tour



## Bulletin Municipal

Juin 2023  
n° 104

P. 2



Etudes de la tour

P. 7



Villages et cités de caractère

P. 10



Enquête publique  
PNRV

P. 12



Un composteur collectif

P. 13



A la crèche

P. 16



La croix de jubilé

P. 23



Vie associative





Chères Saint-Martinoises,  
Chers Saint-Martinois,

Nous avons débuté l'année en concrétisant des projets auxquels toute l'équipe tenait ; remplacement des bancs de la place et du jeu de boules, avec ajout de poubelles. Les anciens bancs ont été rénovés par nos agents et ont pu ainsi être repositionnés en divers lieux de promenades habituelles. Des tables de pique-niques seront prochainement installées.

Nous avons également en projet la rénovation des bâtiments communaux avec le changement des portes et fenêtres pour gagner en consommation d'énergie et limiter les déperditions. Cela bien entendu n'est possible qu'en sollicitant les services de l'état pour un soutien financier.

Nous avons tous en tête les études menées à la tour de l'horloge. Les résultats doivent être complétés mais nous savons désormais que nous devons conforter le sous-sol. En préalable, nous devons stabiliser. Le plus douloureux étant l'interdiction d'habiter qui pèse sur les habitants les plus proches, informés au plus près de la situation. Nous travaillons avec les services de l'Etat, la DRAC et les services de DLVAgglo. Nous vous proposerons un temps d'échange sur ce sujet. Mais nous pouvons vous dire notre mobilisation sur le sujet et la recherche de financement.

Le mois de mai pluvieux, nous aura permis de recharger nos nappes et depuis le 7 juin nous ne sommes plus en restrictions liées à la sécheresse. Une bonne nouvelle enfin pour nos sols et nos rivières.

L'été s'annonce festif, avec des événements dès le mois de juin et jusqu'à la fin août pensés par les associations. Retrouvez cet agenda en mairie ou sur notre site internet.

La municipalité vous convie, le 13 juin à 18h à une conférence autour des « résistances » en préambule à la commémoration du 16 juin. Cette date restera à jamais gravée dans la mémoire de notre village comme la cicatrice de l'horreur de la guerre au travers du massacre de 15 jeunes originaires du Var, engagés sur le chemin de la liberté dans la résistance. Nous ne les oublions pas !

L'équipe d'élus est plus que jamais mobilisée au service de la commune. Nous sommes disponibles et à votre écoute. Je tiens à ce propos à remercier les nombreuses personnes qui n'hésitent pas à nous faire des propositions ou à nous faire part de leurs constatations.

Laurence Dépieds





# Aménagements et Urbanisme

## Études de la tour de l'horloge

Les études de sol et de structures réalisées au cours de l'année 2022 par le bureau d'études : « Architecture et Héritages » ont été restituées à la commune au printemps. Elles indiquent des problèmes d'ordre structurel de la tour.

Le sous-bassement, opère 2 mouvements de sol. Ce sous-bassement est constitué de blocs de rochers qui se sont fragmentés au fil du temps et postérieurement à la construction de l'édifice. Ces bancs de calcaire opèrent un glissement vers le Sud-Ouest de par leur mouvement naturel. Enfin, une couche de marne argileuse située en profondeur (20 m), en fonction des événements climatiques (pluie, sécheresse), gonfle ou se retire, infligeant ainsi à la tour un second mouvement.

La tour en elle-même s'est en conséquence de ces mouvements, fissurée. Ces fissures situées plus particulièrement sur les façades sud et ouest indiquent que ces mouvements sont en activité. La tour penche sur ces deux faces, car le sous-sol est moins résistant.

Ces études objectivées nous donnent également des solutions de confortement au travers de lourds travaux qui devront être entrepris en plusieurs phases.

La 1ère consiste en la sécurisation au travers de l'implantation de 2 contrefiches (grand étaie de plus de 10 m de haut et 9 tonnes) destinées à retenir la tour. En parallèle de nouveaux sondages sur la couche profonde seront réalisés dès le 13 juin. Enfin, les travaux d'injection (de béton plus clouage et voile de béton) dans le sous-sol stabiliseront définitivement le rocher et en conséquence la tour, limitant aussi les mouvements de sol sur les aires et à l'église.

Pour mener à bien ce chantier à l'ampleur inédite, nous sommes accompagnés par les architectes et ingénieurs du bureau d'études « Architecture et Héritages », ainsi que de la DRAC et des Services de l'Etat.

Le financement de ce chantier est très important. Si nous sommes assurés des subventions de la DRAC à hauteur de 50% cela ne suffira pas à boucler l'enveloppe budgétaire finançable par la Commune.



Le sommet de tour

Nous sommes à la recherche de toutes les solutions d'aides financières mais ce qui sera déterminant pour nous est l'aide au travers de la prise en charge par DLVagglomération. En effet la tour a été transférée via la compétence culture.

## PLU, révision

La commune a choisi en début d'année le bureau d'études qui réalisera la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il s'agit du bureau BEGEAT, qui connaît bien notre territoire, puisqu'il a déjà travaillé pour la commune d'Esparron-de-Verdon, notamment.

Les 1ers temps de travail ont été réalisés et notre agenda se remplit au rythme d'une réunion par mois, entrecoupés de groupes de travail communaux.

Nous ne manquerons pas de vous associer à l'avancement de cette révision qui s'annonce déjà complexe en matière de législation. Vos élus sont au travail au travers de la commission urbanisme.





# Aménagements et Urbanisme suite...

## Programme national PONTS

En 2022, la commune a pu, suite à notre candidature, bénéficier du programme PONTS, voici ici une synthèse.

Initié par le plan de relance de l'Etat en décembre 2020, le Programme National Ponts accompagne les collectivités sur la meilleure connaissance et le meilleur entretien de leurs ouvrages d'art. Il s'inscrit en réponse à la situation des ponts en France, rapport rendu en juin 2019 par la commission d'enquête du Sénat. Les conclusions du rapport alertent sur les risques liés à un manque de surveillance et d'entretien, et met l'accent sur la méconnaissance des ponts des communes et de leurs groupements.

Dès janvier 2021, un programme de recensement et d'évaluation d'ouvrages (Programme national Ponts 1) il est proposé à près de 28 000 communes répondant à des critères d'éligibilité spécifiques, 12 000 ont répondu favorablement et seront bénéficiaires entre 2021 et 2023.

### En quoi consiste le Programme national Ponts 1 ?

Le programme national ponts offre aux communes qui en ont le plus besoin un programme de recensement et d'évaluation de leurs ouvrages d'art.

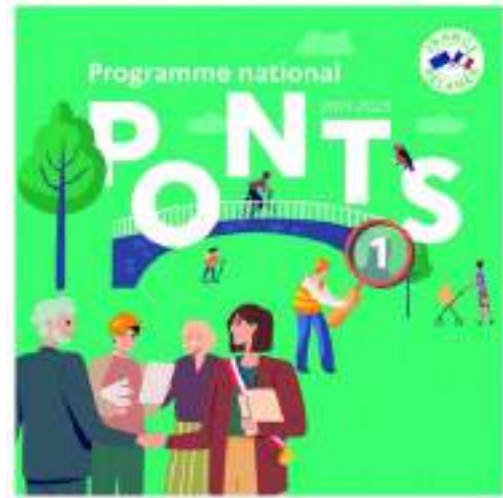
A travers ce dispositif, l'Etat initie un « carnet de santé » des ouvrages. Remis aux collectivités afin qu'elles se l'approprient.

### Un programme national en 2 phases (2021-2023)

La 1ère phase consiste à faire l'inventaire des ouvrages sur les communes éligibles et volontaires, la 2ème en des évaluations des ouvrages les plus sensibles.

### RECENSEMENT ET RECONNAISSANCE DES OUVRAGES

Sur la base des communes volontaires, le Cerema organise la réalisation des visites en s'appuyant sur les bureaux d'études privés.



Le bureau d'étude partage avec la commune son pré-recensement sur carte des ouvrages, complété par les informations dont dispose la commune.

A l'issue de cette phase, la commune obtient un recensement des ponts et murs de soutènement (murs aval portant la voirie communale) de son territoire et d'une 1ère connaissance de leur sensibilité concernant leur structure. Chaque commune reçoit un carnet de santé par ouvrage, initié à partir des 1ères données recueillies ; ce carnet comprend par ailleurs la trame des étapes à réaliser dans les années à venir (surveillance et entretien).

### Evaluation d'un panel d'ouvrages parmi les plus sensibles

Ce panel d'ouvrages sera constitué à partir de différents critères représentatifs (état dégradé, structure non visible, types d'ouvrage reconnus « à risques », ouvrages de grandes dimensions...). Ces inspections détaillées constitueront une illustration concrète des utilisations possibles du carnet de santé permettant d'aller plus loin dans la connaissance de l'état des ouvrages.

A l'issue de cette seconde phase d'évaluation, les ouvrages du panel disposeront d'un carnet de santé enrichi des éléments de l'inspection détaillée.

Un travail important a été réalisé afin de réaliser des économies d'énergie. La plupart des contrats communaux ont aussi été renégociés.

## Dépenses de fonctionnement

	2023
Charges générales	115 956,00 €
Charges de personnels	389 490,00 €
Autres charges gestion courante	84 579,00 €
Charges financières et charges exceptionnelles	12 882,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>602 907,00 €</b>



## Recettes de fonctionnement

	2023
Produits des services	35 261,00 €
Impôts et taxes	316 390,00 €
DGF	232 906,00 €
autres produits	18 350,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>602 907,00 €</b>



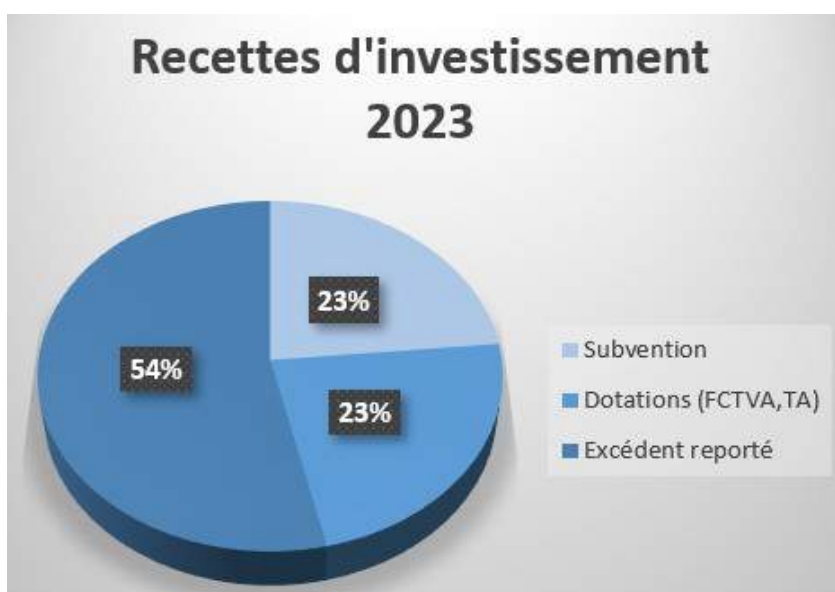
## Dépenses d'investissement

	2023
Remboursement des emprunts	118 644,00 €
Dépenses en projets d'investissement	184 278,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>302 922,00 €</b>



## Recettes d'investissement

	2023
Emprunts	77 758,46€
Dotations (FCTVA,TA)	67 413,00 €
Excédent reporté	157 750,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>302 922,00 €</b>





**Conférence**  
**Mardi 13 juin 18h**

« Saint-Martin-de-Brômes,  
16 juin 1944 et autres crimes  
de guerre en Haute-  
Provence »

Par Jean-Marie Guillon  
Professeur émérite de la  
faculté d'Aix-Marseille  
Salle polyvalente  
gratuit



**Commémoration**  
**vendredi 16 juin 10h30**  
Rdv place de la libération  
Déplacement vers le monument  
aux morts du Vallon des Bayles  
11h30 : apéritif au bar le  
Jocianna

L'image souriante de la région fait souvent oublier qu'elle fut un lieu de résistance important et qu'elle le paya très cher. L'apogée de la répression de la Résistance par les occupants et leurs auxiliaires français se situe à l'été 1944 et particulièrement en juin 1944. C'est dans ce cadre que se placent les drames du 16 juin à Saint-Martin-de-Brômes et Allemagne-en-Provence, mais aussi, tout autour de cette date, les autres crimes qui ont ensanglanté le secteur, à Valensole, Vinon, dans le Luberon voisin, etc. Outre les 15 morts de Saint-Martin et les 9 d'Allemagne, ce sont plus de 30 victimes qui perdirent la vie en une semaine sur et autour du plateau. La conférence reviendra sur cette période qui a marqué la mémoire collective, replacera cette tragédie dans le moment insurrectionnel qui suit le débarquement en Normandie et qui marque le début des combats pour la Libération dans notre région. Elle fera le point sur ce que l'on sait et tentera de répondre aux questions que l'on peut encore se poser.

Jean-Marie GUILLON

**BROCANTE VIDE GRENIER**  
**SAMEDI 14 JUILLET**  
**TOUT LE JOUR PLACE DE LA LIBERATION**  
Inscription en mairie 04 92 78 02 02

Une jolie boîte à livres  
« fabrication maison » a pris  
place à côté de la petite  
fontaine.  
Nous l'alimenterons par le tri  
de la bibliothèque.

Elle doit maintenant vivre et  
ce sera grâce à chacun  
d'entre VOUS !  
avec vos dons, et vos  
emprunts



**Les vendredis de Saint-Martin du CASC**  
**7 juillet 18h30** Exil par le groupe Veiren bèn  
Eglise - 5€

## « Villages et Cités de caractère »

Le 15 avril 2023, grand jour pour notre village. Saint-Martin se voyait remettre officiellement les plaques annonçant la labellisation de notre village.

L'ensemble des représentants des 15 villages s'est réuni à Salagon pour une journée d'étude.

Après une visite guidée par Antonin Chabert, directeur du site, Alain Delsaux, Conseiller Départemental Délégué à la Culture et au logement, Président du Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère des A-H-P, a ouvert les travaux. Sont intervenus : Laurent CHAIGNE, Architecte des bâtiments de France, Directeur de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des A-H-P.

Intervention de Bernard BARTOLINI, délégué 04 de la Fondation du Patrimoine : défiscalisation des travaux effectués pour les opérations façades et toitures.

Intervention, démonstration et partage de techniques traditionnelles de restauration par Pierre CARON, gypcier dans les A-H-P.

Marie Claire DRIESCH, déléguée départementale Maisons Paysannes de France - Atelier de fabrication de peinture naturelle (chaux, caseïne, farine).

Jean Paul DEREUDER, intervenant passionné par la fabrication et l'utilisation de peinture naturelle.

L'Agence de Développement 04 a présenté les actions réalisées ainsi que le nouveau site internet des villages et cités de caractère.

La journée s'est terminée sur l'intervention d'Éric OLIVE, directeur de l'attractivité de l'Agence de Développement 04 et la remise des panneaux.

[Saint-Martin-de-Brômes \(tourisme-alpes-haute-provence.com\)](http://tourisme-alpes-haute-provence.com)



Réception des panneaux VCC

## Ecole et Bibliothèque un échange

Depuis plusieurs mois, les échanges se multiplient entre la bibliothèque et l'école du village.

Une fois par mois, les élèves, en compagnie de leurs instituteurs, ont pris l'habitude de venir passer un moment avec les quatre bénévoles qui animent la bibliothèque.

Pendant qu'un groupe choisit ses livres à emprunter, l'autre groupe écoute attentivement Monique Lopez qui leur lit un des livres de la bibliothèque.

Monique Robert-Lacour, Denise Gnolfi et Monique Macé guident les enfants dans leurs choix. Les échanges enfants, bibliothécaires et enseignants sont riches, vivants et fructueux.

La bibliothèque, abritée dans la maison des associations est riche d'un millier de volumes.

Si un titre manque, nos animatrices le commandent dans le réseau des médiathèques de DLVAgglo.

Cet échange a permis une augmentation de la fréquentation, de nouvelles adhésions...

Il n'est pas rare, le jeudi soir, de voir des enfants se précipiter pour venir chercher leurs livres...



et d'être accompagnés de leurs parents, qui s'inscrivent à leur tour.

Elles ont également organisé un « club du livre », qui se réunit une fois par mois, sous la houlette de Madame Bonetti. Elles choisissent un livre, qui est lu, analysé, discuté par les membres. Les consulter pour y participer.

Vous pouvez rencontrer nos bibliothécaires de choc tous les jeudis, de 15h00 à 18h00, à la maison des associations, place de la Libération, à Saint-Martin-de-Brômes.

Jean-Michel BOUGE



Nos bibliothécaires bénévoles



Une visite de l'école à la bibliothèque du village

## Conférence les Brigands

Le 8 février dernier, à l'initiative de la mairie, et devant un auditoire, passionné, d'une 60aine de personnes ; Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales de A-H-P a donné une conférence sur les brigands dans les Basses Alpes entre 1798 et 1804. Pendant près de 2 heures, il nous a tenu en haleine avec les grandes figures du brigandage dans notre région.

Pendant le confinement, Jean-Christophe s'est intéressé à ce sujet. Il a retracé, sous forme d'un feuilleton, l'histoire de ces bandits de grands chemins. C'est devenu un livre passionnant.

Dans une époque où l'économie est totalement désorganisée, où la misère règne, de jeunes réfractaires à la conscription s'organisent en bandes pour piller, voler, violer et assassiner.

Le crime le plus sanglant et le plus abominable a lieu à Riez le 16 octobre 1799. Au cours de ce « crime du siècle », 11 personnes, hommes, femmes, enfants furent torturés et massacrés dans la bastide du citoyen Blanc.

Il évoque également 3 personnages « hauts en couleurs »... Garcin dit "Pouli pastre" (le Beau pâtre) d'Oraison, qui devra répondre de 13 chefs

*La bibliothèque  
Maison des Associations  
Place de la libération  
Rdv tous les jeudis  
de 15h à 18h  
04 92 76 41 23*

Vous pouvez commander le livre pour 15€

[bon-de-commande-publications\\_doc.pdf](#)  
([archives04.fr](#)) Un exemplaire devrait être rapidement disponible à la bibliothèque.

d'inculpations pour viols, violences, attaques de fermes... Il finira sur l'échafaud le 23 mars 1801. Jean-Pierre Pons dit "Turriès", le « repent » sauvera sa peau en donnant ses complices.

Et comme il faut une femme, il nous présente Marie Jourdan, dite "la Belle marchande" d'Esparron-de-Verdon. Elle y tient une auberge qui sert de repaire aux brigands. Ses méfaits sont nombreux. Elle s'habille en homme et participe aux expéditions des brigands, encourage la troupe à commettre, vols, viols et assassinats. Elle aurait commandité la tentative de meurtre du maire d'Esparron, son ennemi mortel. Elle aussi finira sur l'échafaud le 18 septembre 1803. Face à ces exactions, la justice devient très expéditive. Les procès sont des plus rapides, quand les brigands ne sont pas purement et simplement liquidés. La troupe fait mine de les libérer et les abat sans autre forme de procès.

Il a pu identifier 3 bandits locaux (signifie ici du plateau de Valensole) entres autres : Arène, Aillaud et Seguin (des 4 chemins de Manosque). Cette sombre période s'achèvera en 1804.

## Quelques réflexions sur l'eau

Au vu des inondations catastrophiques de la Garonne à Toulouse en 1875, le président Patrice de Mac Mahon disait : « Que d'eau, que d'eau ». Certains médisants auraient la même réflexion de nos jours dans les rues de Fayence. Ce n'est qu'une vision instantanée, comme certaines fleurs attendent plusieurs années avant de recevoir une petite quantité d'eau pour éclore. Pourtant, sur Terre, depuis des millénaires nous employons toujours la même eau et le même volume éternellement recyclé, la Nature a assuré une bonne filtration pour satisfaire nos besoins, ainsi l'urine que nos dinosaures déversaient dans la nature est peut être maintenant dans votre verre parfaitement limpide.

Il faut savoir que sur Terre le volume d'eau est estimé à 1 386 000 000 km<sup>3</sup>, il occupe 71% de la surface de la planète, mais elle est à 97,5% salée et imbuvable. Vous pouvez toujours avoir la solution : yaka la dessaler, mais que ferez-vous de la saumure ? Un autre phénomène a eu un résultat identique en Mer Morte, en y flottant vous pouvez lire votre journal ou votre téléphone intelligent sans le mouiller mais vous n'avez plus de poisson. Sur les 2,5% restants, 70% sont sous forme de glace et de neige inexploitable (en attendant que le réchauffement climatique les fasse fondre, mais à ce stade, l'air humide surchauffé sera irrespirable), et les 30% me diriez-vous. Ces 30% vous les trouvez dans l'humidité de l'air et du sol, les marais, le permafrost, les eaux souterraines, difficilement extraites ou dans les lacs, les rivières 94 000 km<sup>3</sup> pour 8 milliards de personnes tout de même. Et vous ne pourrez pas rajouter un m<sup>3</sup> de plus, il n'existe pas. La création d'une molécule d'eau nécessite la synthèse de 2 atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène « agressés » par une forte énergie électrique pour obtenir de la vapeur d'eau. Nous essayons plutôt actuellement le procédé inverse pour remplacer les énergies fossiles dont nous avons abusé, c'est-à-dire l'analyse de l'eau pensée par le projet Hygreen de la DLVA : nous prenons l'eau du Verdon et, pour faire simple, on plonge deux fils d'électricité photovoltaïque dedans puis, s'il n'y a pas de court-circuit, vous obtenez d'un côté de l'oxygène que vous pourrez employer dans les cas où l'air est irrespirable et de l'autre, de l'hydrogène que vous pouvez faire exploser pour produire une force (il vaut mieux d'ailleurs que ce soit dans un moteur thermique que dans votre maison).

Pour revenir au sujet des 94 000 km<sup>3</sup>, les deux tiers sont utilisés par l'agriculture (il faut bien manger, n'est-ce pas) ils sont détenus pour 60% par 9 pays dont, entre autres, la Chine, la Russie, les Etats Unis d'Amérique et l'Inde. Un tiers de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable et la consommation est très variable : au Sahel, 10 l/j/habitant ; aux Etats Unis, 250 l. Si vous faites de l'humour noir : yaka installer des robinets au Sahel, ils auront de l'eau ! (c'est uniquement pour plaisanter).

Les solutions ne sont pas évidentes. Nous obtenons l'eau des lacs, des rivières et des sources gravitaires ou des nappes phréatiques (c'est-à-dire à proximité d'une zone humide, d'un lac ou d'une rivière sur quelques mètres de profondeur), c'est pourquoi à Saint Martin nous avons choisi avec le Parc du Verdon de les restaurer. Il doit pleuvoir suffisamment pour être utilisables. Autre possibilité, on pompe les eaux souterraines qui mettent plusieurs dizaines ou centaines d'années à se renouveler et, comme le pétrole, elles ne sont pas inépuisables, il faut leur laisser le temps de se recharger. Comme l'eau ne se crée pas, il faut l'utiliser à bon escient et prendre conscience de l'utilisation faite. Un dermatologue vous dirait qu'il est déconseillé de se laver trop souvent, vous décapez l'autoprotection de votre peau, mais pour éviter les maladies il faut se laver les mains. Les robinets se ferment en cas de non-utilisation. Nous pouvons recycler l'eau de lavage ou de cuisson. On peut régler les débits de chasse ou acheter des mousseurs... Ne pas suivre M. Berlusconi qui ose dépenser 2 000 m<sup>3</sup> par jour dans sa propriété française. Nous pouvons aussi recycler certaines eaux usées ou pluviales... (voir aussi page 10 les conseils du parc du Verdon).

Ceci dit c'est votre conscience qui vous dictera votre façon d'être, il suffit d'en avoir une. Enfin, pour finir, sachez que le pompage, la récupération, la purification d'une eau commune s'effectuent avec des procédés de plus en plus chers, les analyses prélevées par nos services ne doivent détecter que quelques éléments mais devraient en chercher beaucoup d'autres comme les médicaments, les plastiques ou certains produits d'entretien. Tout ce que nous ou nos industries rejettent peut se retrouver dans nos organismes. Ceux qui rejettent volontairement n'en sont d'ailleurs pas exclus mais contaminent l'ensemble de la population.

Il ne faut donc pas s'étonner du prix de l'eau. Au plus nous consommons, au plus nous devons rechercher de nouvelles ressources. Au plus nous polluons, au plus il faudra affiner nos filtrations et nos traitements. Au plus notre réseau et nos installations sont fiables, au plus nos rendements seront performants (de 65 à 90% pour DLVAgglo). Et même pour produire le pastis, il faut de l'eau avant d'en rajouter dans le verre, ou pas. Bonne dégustation.



Alain Décanis  
Délégué aux eaux

## PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

### 1er prix « Les étoiles de l'Europe » Pour la renaturation du COLOSTRE

Bernard Clap, président du Parc Naturel régional du Verdon s'est vu remettre le prix spécial du Jury par le président de Région pour la renaturation du Colostre. Retour sur une belle mise en lumière de la commune.

#### Restauration hydromorphologique du Colostre : une nouvelle vision de la rivière

« Le Colostre, cours d'eau affluent du Verdon situé sur le plateau de Valensole, était dégradé : mauvaise qualité des eaux, nombreux désordres écologiques liés aux aménagements passés... Sa restauration a consisté à retrouver un bon fonctionnement global du cours d'eau, tout en répondant aux besoins et usages socioéconomiques : irrigation agricole, touristiques, patrimonial, attentes des riverains et des pêcheurs... Le projet répond à des enjeux environnementaux : préserver la ressource en eau, sa quantité et sa qualité et sauvegarder la biodiversité dépendante des milieux aquatiques. L'opération de restauration de trame bleue a consisté à reprofiler le cours d'eau sur 2 km, effacer les seuils, créer des canaux permettant un fonctionnement équilibré et partagé par les usagers, entraînant une amélioration de la qualité hydro-sédimentaire, piscicole et écologique.

Cette restauration offre aussi une nouvelle vision de la rivière aux habitants et une mise en valeur du site. »



## Une autre vie s'invente ici

### 1 Les économies d'eau

Comment réaliser jusqu'à 50 % d'économies par an et préserver nos milieux aquatiques ?

- » Je contrôle régulièrement mes consommations et je vérifie, à l'aide de mon compteur, que je n'ai pas de fuite.
- » J'installe une chasse d'eau à double commande (3/6 l) ou un dispositif pour réduire le volume de mon réservoir.
- » J'installe des réducteurs de débit (appelés aussi micromètre) sur les bords des robinets du lavabo et de la baignoire.
- » Je change des rétroscieurs à la place des mélangeurs classiques, voire des rétroscieurs à double fuite (en position normale ils fournissent 6 l/minute, et en solution plus tard le matin, on obtient un débit plus important).
- » J'installe une douche à économie (et un flexible renforcé car le doucheur réduit le débit de 20 à 12 l/minute et augmente la pression ou un réducteur de débit entre le robinet et le flexible de douche (solution moins onéreuse mais procurant moins de confort d'utilisation).
- » Si je prévois une installation neuve, je choisis un mélangeur thermostatique (fonction de préchauffage pour atteindre la température souhaitée).
- » Je remplis mes anciens lave-linge et lave-vaisselle par des modèles récents adaptés en eau (et en énergie) dès que leur fonctionnement n'est plus complètement satisfaisant.
- » Pour arroser mon jardin, nettoyer ma terrasse, je remplis pas l'eau du robinet et je peux récupérer l'eau de pluie.



### Donnez votre avis sur le nouveau projet de Charte

Du Parc naturel régional du Verdon au cours de l'enquête publique du jeudi 1<sup>er</sup> au vendredi 30 juin 2023

En vue du renouvellement du label du Parc naturel régional du Verdon, la Région Sud PACA lance une enquête publique, durant tout le mois de juin 2023, sur le nouveau projet de territoire 2024-2039. Cette enquête permet au public d'être informé, d'échanger avec les commissaires enquêteurs et de déposer ses observations et propositions.

Consultable en mairie



# Environnement suite...



L'équipe de volontaires

## JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La journée mondiale de l'environnement s'est déclinée à Saint-Martin le 10 juin.

Une 20aine de participants s'est retrouvée à la maison des associations pour « ratisser » les environs et participer à la propreté du village. Cette année, l'équipe s'est concentrée sur le bord de la départementale.

Le « butin » est considérable car 47,1 kg de déchets soit : 1,3 kg de produits dangereux, 5,2 kg d'emballages, 4 kg de verres (canettes...), 18 kg d'ordures ménagères, 8 kg d'encombrants (dont 1 matelas !!!) .....

Malgré le manque de participation, en particulier des écoles, le bilan est largement positif. L'opération sera renouvelée...

Pour mémoire, la déchetterie de Gréoux est gratuite. Il suffit de s'inscrire ici <https://dlva.usager.symetri.fr/connexion>

Et ici <https://www.dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/environnement/encombrants/>

Des initiatives simples et gratuites pour assurer le bien-être de toutes et tous, le respect de la nature et le maintien de notre village en « village et cité de caractère »

## BIENTÔT UN COMPOSTEUR COLLECTIF AU VILLAGE

Suite à l'appel à projet lancé par DLVAgglo en février 2023, la candidature de notre commune a été retenue pour créer un site de compostage partagé. Ce nouveau service sera mis en place dès la rentrée prochaine.

Le composteur partagé est destiné à valoriser les déchets de cuisine selon des règles bien définies, pour les transformer en un engrais naturel. Composter permet de réduire de 30% la quantité des déchets ménagers enfouis d'un foyer et favorise le retour au sol des matières organiques (utilisation du compost dans les jardins, espaces verts...).

Le site de compostage partagé sera installé dans le jardin de la maison des associations et permettra de composter les biodéchets d'une 20aine de foyers. Ce site pourra également évoluer selon la fréquentation.

Il sera composé d'un bac de dépôts des déchets organiques, d'un bac de maturation et d'un bac de stockage de matière sèche. Des panneaux signalétiques dédiés mentionneront les consignes de dépôt des déchets, pour que tout le monde puisse contribuer à la bonne gestion du site.

Le compost produit sera mis à disposition des usagers et utilisé en tant qu'amendement organique pour les espaces verts. La commune mobilise un agent communal référent afin d'assurer l'entretien régulier du site.

Etre référent c'est être un relais local, guider les usagers, veiller à la qualité des dépôts, participer au brassage et transfert. Nous recherchons deux habitants volontaires pour se joindre à l'équipe. Celle-ci sera accompagnée et formée ! Le compostage partagé c'est aussi un moyen de créer des liens et de construire ensemble un avenir durable.

Les habitants volontaires souhaitant apporter leurs biodéchets seront équipés d'un bioseau et d'un guide du compostage. Rapprochez-vous de la mairie pour être informé.

**Le Maître composteur DLVAgglo vous dispensera une formation afin d'intégrer les bons gestes et sera présent 1 fois par mois pour assurer le suivi technique** avec les référents et animer le site pour vous permettre de découvrir cette pratique.

Comptant sur votre mobilisation, pour une gestion plus durable de nos déchets !

Si vous êtes intéressés par ce rôle de référent de site, nous serons ravis de vous fournir plus d'informations et de vous impliquer dans cette belle initiative.

Vous avez un jardin ?  
Pensez à vous procurer un composteur individuel auprès de DLVAgglo

## LES ÉTAPES CLÉS

- 1 **Dépôt des déchets de cuisine** (2/3 matières vertes)
- 2 **Ajout du broyat** (1/3 matières brunes)
- 3 **Mélange des déchets**
- 4 **Transfert et maturation** (tous les 3 mois)



- Le bac A** pour stocker la matière sèche (broyat),
- Le bac B** pour mélanger les déchets verts et bruns,
- Le bac C** pour laisser mûrir le compost.





# Jeunesse, école et petite enfance

## LA CRÈCHE

L'année scolaire se termine pour nos petits diabolins de la crèche...

Ce fut une belle année pendant laquelle les enfants ont pu faire beaucoup de choses : apprendre à vivre ensemble, à collaborer, à se respecter les uns les autres, à faire attention aux plus petits et se sont également épanouis dans de nombreuses activités.



Notre crèche, avec son petit effectif de 10 enfants maximum, tient justement à recréer une ambiance conviviale et familiale pour ces enfants qu'il nous faut protéger et accueillir au mieux.

Comme on peut facilement l'observer, un enfant de l'âge de la crèche est en constante activité et participe pleinement à tout ce qui est proposé : jeux de construction, d'encastrement, d'imitation, éveil musical, motricité globale (jeux de ballon, courir, sauter, grimper...), motricité fine (pâte à modeler, dessin, gommettes, grosses perles....) : en un mot : tout ce qui contribue à son éveil et à son appétit de découvrir le monde, et ce, dans le respect de son rythme et de ses besoins.

Nous nous réjouissons de voir arriver la belle saison qui nous permettra de profiter de notre bel espace extérieur : manger dehors, jouer avec l'eau pour se rafraîchir etc....

Nous souhaitons également bonne chance aux enfants qui vont quitter la crèche pour l'école

Bel été à tous !

Les responsables



Grande concentration pour réussir puzzles et encastements



Toujours en action, pâte à modeler, construction, jeux d'imitation





### Retour sur une exposition 2ème partie Les élus de la commune

Cette exposition avait été réalisée à partir des archives communales en 1996-1997. Les informations y sont non exhaustives et quelques lacunes subsistent du fait de la documentation manquante dans les archives communales. Les planches d'exposition y sont aujourd'hui conservées.

#### Elections Communales de 1878 à 1881

Jean Joseph BURLE Maire  
Henri TARDIVY Adjoint  
Lucien FRANC  
Jean Antoine BURLE  
Jacques AYMES  
Auguste CHARABOT  
Honoré REYBAUD  
Etienne MAUNIER  
Saturnin SAUVAN  
Marius SOURRIBES

#### Elections Communales de 1884 à 1888

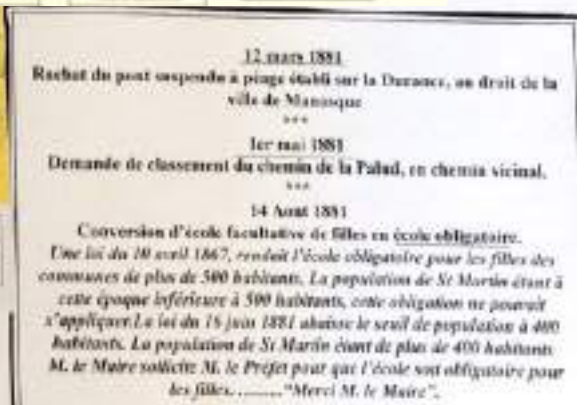
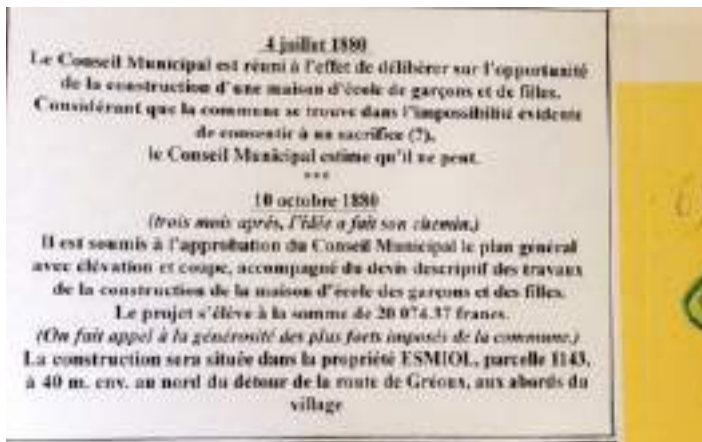
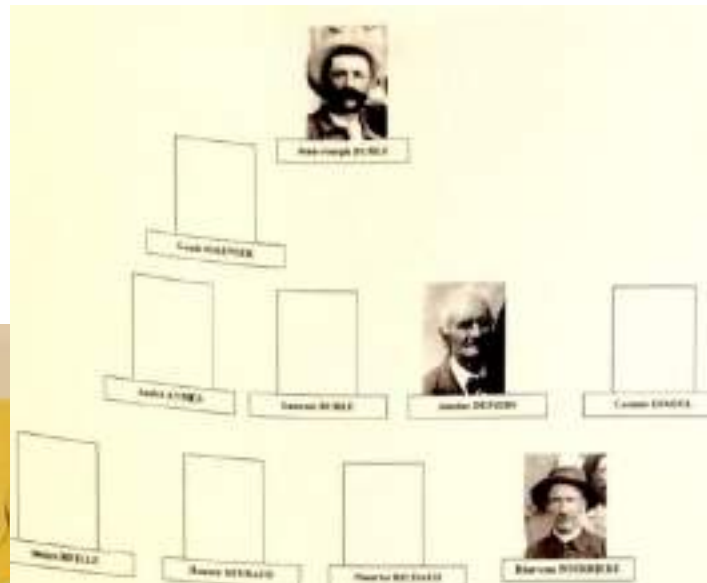
Jean Joseph BURLE Maire  
Louis MAUNIER Adjoint  
Antoine DÉPIEDS  
Honoré REYBAUD  
Désiré REILLE  
Bienvenu POURRIERE  
Laurent BURLE  
André AYMES  
Casimir ESMIOL  
Maurice RICHAUD

#### Elections Communales de 1888 à 1892

Jean Joseph BURLE Maire  
Louis MAUNIER Adjoint  
Antoine DÉPIEDS  
Honoré REYBAUD  
Désiré REILLE  
Bienvenu POURRIERE  
Laurent BURLE  
André AYMES  
Casimir ESMIOL  
Maurice RICHAUD

#### Elections Communales de 1892 à 1893

Henri ARNAUD Maire  
Laurent BURLE Adjoint  
Honoré REYBAUD  
Bienvenu POURRIERE  
Antoine CHARABOT  
Vincent CHABERT  
Antoine DÉPIEDS  
Alexis MAURRAS  
Lucien FRANC  
Maurice RICHAUD



15 juin 1890

Il est soumis au Conseil Municipal une délibération du conseil de fabrique (?) exposant qu'une cloche de l'église est fêlée et que le clocher menace ruine. Plusieurs membres du Conseil Municipal, font observer que l'accident survenu à la cloche est regrettable, mais ils déclarent que très probablement il n'aurait pas eu lieu si les cloches n'étaient point livrées à la merci des enfants..

22 novembre 1891

Motion pour le pont suspendu de Gréoux à St Julien.

7 février 1892

Monsieur le Maire met devant les yeux du Conseil Municipal une lettre de l'inspection primaire de Forcalquier, disant que l'école des filles n'entre pas dans la catégorie des écoles obligatoires et qu'il faut la supprimer. Cette suppression constituerait un grave préjudice

22 mai 1892

Le Conseil Municipal demande à l'administration la création d'une foire annuelle qui serait le lundi après le 11 novembre.

26 décembre 1892

Sous la présidence de M. BURLE Laurent faisant fonction de Maire. (M. le Maire ayant démissionné). Monsieur le Préfet n'a pas cru devoir accepter la démission du Conseil Municipal de la commune de St Martin-de-Brômes. Considérant que le motif par lequel le conseil avait démissionné existe, puisque M. le Maire avait écrit sous les yeux du Conseil la lettre dont il a été question, qu'il a fermée et cachetée sous les yeux du conseil, sans leur en donner connaissance, et ce pour d'autres motifs encore, le Conseil à l'unanimité déclare de nouveau, persister dans sa première résolution en donnant de nouveau sa démission qui est bien définitive.

intellectuel et moral. Et demande avec fermeté que l'école des filles soit conservée dans les mêmes conditions.

13 mars 1892

Mais voilà, l'administration de tutelle a des armes imparables et...

Par lettre du 12 mars 1892, le préfet du département estime que les motifs invoqués par le Conseil Municipal pour conserver la classe des filles, ne sont pas convainquants et que si le Conseil persiste, le traitement de l'instituteur sera entièrement à la charge de la commune.

Le Conseil contraint et forcé accepte de modifier la classe des filles en classe enfantine.

### Elections Communales de 1935 à 1938

Antoine ESMIOL Maire  
Joseph CHARABOT Adjoint  
Arsène BURLE  
Erment DEPIEDS  
Gratien BANON  
Jules ROBERT  
Raoul SEGUIN  
Clément GOUIN  
Frédéric FERRE

### Elections Communales de 1938 à 1945

Jules ROBERT élu Maire au 3ème tour  
Frédéric FERRE Adjoint  
Gratien BANON  
Arsène BURLE  
Alexandre CHABERT  
Joseph CHARABOT  
Erment DEPIEDS  
Clément GOUIN  
Raoul SEGUIN

### Elections Communales de 1921 à 1925

24 juillet 1921

Casimir SEGUIN élu au 1er tour et 2ème tour refuse le mandat  
André DEPIEDS élu au 3ème tour  
Refuse le mandat

31 juillet 1921

Casimir SEGUIN Maire

### Elections Communales de 1925 à 1929

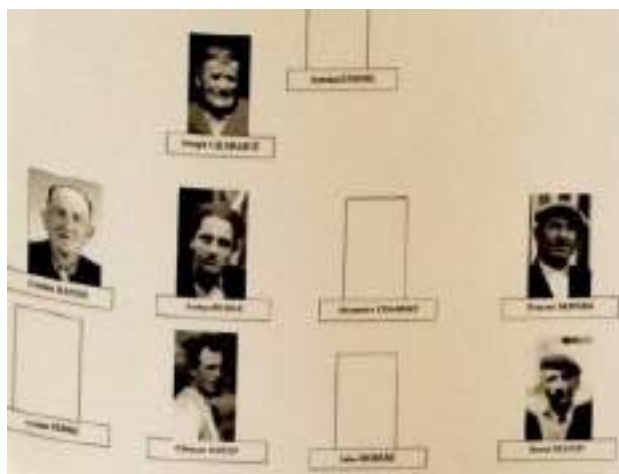
Casimir SEGUIN Maire  
Alexandre SOURRIBES Adjoint  
Jules ROBERT  
Joseph CHARABOT  
Jules ANGELVIN  
Léon AYMES  
Toussaint ESMIOL  
Alexandre CHABERT  
Antoine ESMIOL

### Elections Communales de 1929 à 1935

Antoine ESMIOL Maire  
Joseph CHARABOT Adjoint  
Jules SAUVAN  
Toussaint ESMIOL  
Jules ANGELVIN  
Alexandre SOURRIBES  
Alexandre CHABERT  
Jules ROBERT  
Léon AYMES

21 juin 1928 : Installation d'une lampe électrique au groupe scolaire.

10 octobre 1930 : demande d'une subvention pour les dommages causés à la tour de l'horloge, lors de la foudre.





# Histoire suite...

## La croix de Jubilé

A l'entrée du village, côté Allemagne-en-Provence se trouve une croix de jubilé.

Elle a été érigée en 1826, sous le règne de Charles X, roi ultra catholique. Le 15 février 1826 s'ouvre l'année jubilaire. Depuis 1300, les papes proclament régulièrement des années saintes ou jubilaires, au cours desquelles les chrétiens pouvaient obtenir la remise de toute peine liée à leurs péchés : c'est l'indulgence. La périodicité des années saintes fut, au début, de 50 ans comme aux temps bibliques, puis de 25 ans. Entre 1775 et 1900, un seul jubilé aura lieu, en 1825.

### Que représente notre croix ?

Sur la croix elle-même, il n'y a pas de christ au centre, mais un coeur enflammé (symbole de la charité), ceint de la couronne d'épines (coeur de Jésus) et percé d'un glaive (coeur de Marie). Le Sacré Coeur, est le symbole de l'amour divin, de la charité et de sa miséricorde, des rayons lumineux partent de ce coeur.

En haut, on trouve un vase qui symbolise le Saint Graal contenant le sang du Christ.

Les volutes représentent le soleil stylisé, agrémenté de têtes d'angelots. Au milieu, le titulus montre des chiffres allant d'un à dix. Les derniers chiffres sont illisibles car ils ont été recouverts par des têtes de vis. La croix ayant été cassée, il a fallu la renforcer par une structure métallique qui se trouve à l'arrière. Ces chiffres représentent les tables de la loi (les 10 commandements). Sur les rayons de lumière émanant de ce coeur reposent 4 têtes d'angelots. Est-ce un rappel d'un drame ou sont-ils chargés de protéger les lieux sacrés ? Les perles peuvent être le symbole des prophètes.

En revanche, on ne retrouve pas les instruments habituels de la passion, le blé et la vigne, symbole du pain et du vin de la cène..., ni la tête de mort du mont Golgotha....

En bas et à droite, tête de lion de saint Marc : dans les 1ères lignes de son évangile, Jean-Baptiste crie dans le désert (« un cri surgit dans le désert »).

En bas et à gauche, le taureau de saint Luc : aux 1ers versets de son évangile, il fait allusion à Zacharie qui offre un sacrifice à Dieu, or dans le bestiaire traditionnel, le taureau est signe de sacrifice.

La tête d'enfant ailée, c'est l'homme : Mathieu. Les attributs qu'il porte ne sont pas des ailes d'anges, mais l'attribut des 4 Vivants. L'évangile débute par la généalogie humaine de Jésus.

Sous la tête de l'enfant, on trouve la tête de l'aigle : Jean (dont l'évangile commence par le mystère céleste). L'œil est noir et le bec est à droite.

Cette croix est en fonte moulée.

A noter qu'il existe une croix identique dans le Gard, dans le village de caractère de Dions. Elle date de 1905.

On en trouve également une autre à Besanceuil, en Saône et Loire.

On peut donc penser raisonnablement qu'une croix de bois avait été érigée à l'origine. Sans doute détériorée par le soleil, les intempéries, elle aurait été remplacée par une croix en ferronnerie.

La croix pourrait provenir de la fonderie Corneau de Charleville dans les Ardennes.../...







# Histoire suite...

## La tour de l'horloge

.../...Associés depuis 1846, les frères Corneau, Alfred (1825-1886) et Emile (1826-1906), se sont établis dans le quartier du Petit-Bois, à l'emplacement actuel de l'usine Deville. En 1859, ils installent dans leur petite usine, un ancien atelier de ferronnerie, deux cubilots (fourneaux), afin de s'adonner à la fonderie de seconde fusion. Cette nouvelle activité est alors en plein essor dans le nord du département des Ardennes.

Occupant 300 salariés au début des années 1890, l'ancienne usine Corneau Frères est spécialisée dans « les fontes de ménage, d'ornement et les appareils de chauffage ». Parmi les fonderies ardennaises de l'époque, la fonderie du Petit-Bois se distingue par sa production de beaux objets en fonte moulée, dont de magnifiques porte-parapluies, bancs, vases, et croix funéraires. Les productions à la haute qualité esthétique témoignent notamment du savoir-faire des modeleurs et des mouleurs au temps d'Albert Deville (1844-1913), gendre de feu Alfred.

Alfred Courneau est l'arrière-grand-père de Mme Yvonne De Gaulle.

Emile est maire de Charleville et député des Ardennes de 1880 à 1893. Il est par ailleurs franc-maçon, parrainé par un frère célèbre, Léon Gambetta. C'est aussi le fondateur du journal *Le Petit Ardennais*.

### Ce qu'on ignore encore

Qui a construit cette croix ?

Un document autorise-t-il l'installation de la croix sur un terrain privé ?

Quand a-t-elle été remplacée par la croix actuelle ?

Qui l'a financé ?

Les archives municipales, paroissiales, épiscopales et départementales n'apportent aucune réponse.



### Synthèse historique dans le cadre de l'étude de la tour

#### Les sources

Cette synthèse historique s'appuie sur les documents consultés à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, aux archives départementales des Bouches-du-Rhône et sur les ouvrages cités en bibliographie. Les documents conservés aux archives municipales (et plus particulièrement les délibérations du conseil municipal) ou aux archives départementales des A-H-P nous ont été fournis par la commune. Le service de la conservation des monuments historiques de la DRAC PACA nous a communiqué le dossier de protection et des photographies.

#### La tour avant le XIXe siècle

Depuis le plateau dit de *Castelleras*, la tour de l'horloge domine le village, tout comme l'église paroissiale dédiée à saint Martin. La tour est datée, selon les auteurs, du **XIIIe** ou **XIVe siècle**<sup>1</sup>.

L'archéologie atteste de l'existence d'un habitat castral sur environ 1200 m<sup>2</sup> sur le plateau du *Castelleras*<sup>2</sup>. L'église Saint-Martin est donnée en 1042 par 2 frères, Gontard et Hugues à l'abbaye Saint-Victor de Marseille<sup>3</sup>.

À la **fin du XIIe siècle**, Saint-Martin-de-Brômes est une seigneurie monastique appartenant aux moines de Saint-Victor dont l'administration et la défense sont confiées à des chevaliers<sup>4</sup>. Les chevaliers reconnaissent tenir en fief de l'abbé tout ce qu'ils y possèdent, lui prêtent hommage et fidélité, et lui promettent assistance et conseil<sup>5</sup>.

Un accord du **9 novembre 1182**, expose les obligations mutuelles des moines et des chevaliers<sup>6</sup>. Il est alors prévu la construction d'une maison des moines.

Dans un texte du **11 janvier 1237/38**, Saint-Martin-de-Brômes apparaît comme un *castrum*<sup>7</sup>, certainement un bourg fermé et fortifié.

La tour pourrait avoir été construite au **XIVe siècle** par les Castellane, seigneurs de Saint-Martin-de-Brômes de 1227 à 1673<sup>8</sup>.

Le 4<sup>ème</sup> étage sert de pigeonnier certainement durant le **XVIIIe** ou le **XIXe siècle**.

## La tour du XIXe siècle à nos jours

En 1861, J.-J. M. Féraud écrit que le « couronnement en crénelure de la tour, avant la révolution de 89, était surmonté d'une magnifique balustrade de fer » et que « on monte avec des échelles jusqu'à la hauteur de 20 m ; là, un escalier pratiqué dans le mur conduit au sommet. Cet orgueilleux monument a déjà été plusieurs fois frappé de la foudre, qui l'a fortement endommagé dans deux endroits du couronnement »<sup>9</sup>.

En 1865, le préfet donne l'autorisation au maire d'acheter une horloge. Il est prévu dans un 1er temps de l'installer sur le clocher de l'église puis, ensuite sur la mairie<sup>10</sup>. Mais ces deux emplacements se révèlent peu pratiques.

L'horloge doit être vue et entendue de tous. Vient alors l'idée acheter la tour dite « des Templiers » afin d'y placer l'horloge. La hauteur de l'édifice et la place disponible à l'intérieur en font la meilleure solution. Une enquête publique se tient à la fin de l'année 1865 ; elle confirme ce choix.

Un devis en date du 25 décembre 1865 décrit les travaux occasionnés par la pose de l'horloge dans la tour : outre l'achat de l'horloge et de son mécanisme, il est nécessaire de créer

« une cage de fer pour recevoir le timbre », et une « tour carrée de 2 m sur 1m90 de hauteur sur la principale tour pour recevoir la cage » et de confectionner « deux planchers en bois faits dans la tour unis par une cloison en briques avec porte pour servir d'encadrement à l'horloge ». Il est aussi question d'agrandir une fenêtre pour placer le cadran, de percer deux voûtes, de confectionner une échelle et consolider les anciennes, et de réparer deux planchers existants.

Une cloche doit trouver sa place au sommet de la tour.



La ville achète la tour, estimée à 400 francs, le **30 mars 1866** aux héritiers Jehan et les travaux démarrent aussitôt. Ils sont confiés à Samuel Léon, horloger fournisseur, domicilié à Manosque. Le procès-verbal de réception de l'ouvrage, daté du **15 mai** suivant, confirme le devis.

Ainsi en 1866, la cloche et son campanile sont *installés au sommet de la tour, au détriment du pigeonnier.*

*En 1905, la tour est en mauvais état : « Les plafonds des différents étages et les échelles qui y donnent accès menacent de s'effondrer journellement ; et rendent plus pénible et par tant plus dangereux la mission de la personne chargée du remontage de ladite horloge »<sup>12</sup>. Des réparations sont envisagées. Cependant la*

*commune n'ayant pas les moyens de faire face à la dépense, le maire demande le classement de la tour. Le classement est repoussé. Dans son rapport l'architecte Boeswillwald évoque une « tour sans aucun intérêt architectural... »<sup>13</sup>.*

*En 1906, la commune approuve le devis dressé par MM Tardivy et Dépieds et sollicite un soutien financier du département<sup>14</sup>.*

*En 1920, le maire déplore : « La commune est malheureusement trop pauvre pour entretenir à elle seule ce monument qui fait partie du domaine artistique de la France » et sollicite à nouveuale classement<sup>15</sup>.*

*Dans son rapport du 13 avril 1921, l'architecte en chef A. Gueritte assure que « l'ensemble de cet édifice est en assez bon état quoique la partie supérieure de la défense de la tour n'existe plus les merlons ayant disparu, le mur est arrasé à mi-hauteur environ des meurtrières dont seules les parties inférieures subsistent »<sup>16</sup>. Il prévoit des travaux :  
.../...*



## Histoire suite...

.../...« Au point de vue de la conservation de l'édifice il y a lieu d'envisager dès maintenant les réparations suivantes :

1-Le rejointoiement au pourtour de toute la partie basse de la tour dont les maçonneries sont dégradées

2-Le bouchement d'un trou percé antérieurement dans la face est de la tour, lorsque celle-ci fut transformée en pigeonnier, les assises situées au-dessus de ce trou tiennent seulement par l'adhérence du mortier et des lézardes se sont produites

3-Le couronnement du campanile de la tour est enduit en ciment, il est en mauvais état et une réparation est nécessaire pour éviter des infiltrations. Un devis en préparation concernant ces travaux sera soumis prochainement à votre appréciation ».

La tour est classée au titre des monuments historiques le **11 janvier 1921**.

*Le 5 janvier 1922, l'architecte A. Guéritte, rend un nouveau rapport assorti d'un devis pour la consolidation de la tour et plus particulièrement en ce qui concerne les extérieurs et la terrasse supérieure. Les travaux s'élèveraient à 6 810,37 f. Il les décrit ainsi :*

« La tour de l'horloge ... classée l'an dernier est en assez bon état, mais néanmoins, pour sa conservation il y aurait des réparations urgentes à exécuter. Les murs au pourtour de la tour dans sa partie basse sont très dégradés et des pierres manquent par endroits. Transformée à un moment donné en pigeonnier, les meurtrières primitives furent détruites et la maçonnerie arrachée pour avoir une plus grande ouverture, qui murée légèrement fut percée de trous permettant l'accès à l'intérieur aux pigeons. Or, les pierres des assises situées directement au-dessus de cette ouverture (face est) portent dans le vide et tiennent seulement par l'adhérence du mortier, aussi des lézardes se sont produites et un écroulement partiel pourrait se produire. Enfin le sol de la terrasse couronnant l'édifice est enduit en ciment, lequel en très mauvais état, fissuré de toutes parts,

laisse pénétrer les eaux pluviales dans l'intérieur de la tour. Le présent devis ... n'a pour objet que des travaux de consolidation strictement nécessaires à la conservation du monument dans son état actuel, aucune reconstitution du couronnement de l'édifice dans sa forme primitive n'est envisagée

(merlons, machicoulis, etc., qui ont été détruits). Le programme de travaux comporte :

La consolidation de murs de la partie basse de l'édifice et dans le parement de la façade Est  
La réparation de la terrasse couronnant la tour »<sup>17</sup>



bienveillante

*S'ensuit, le 31 janvier, un rapport de l'inspecteur général, H. Nodet à la Commission de monuments historiques. Il approuve le devis et rappelle :*

« Cette tour a perdu depuis longtemps son crénelage et ses machicoulis et il ne saurait être question de les rétablir ; monsieur l'architecte en chef Guéritte propose seulement d'effectuer les reprises indispensables qui résultent des percements malheureux faits à l'époque où cette tour servait de pigeonnier et de refaire la chape en ciment qui protège le sommet.

Il serait nécessaire de grillager cette chape si on veut qu'elle ait quelque durée... »<sup>18</sup>.

*La recherche de financement et les manquements de l'entrepreneur chargé des travaux engendrent un retard considérable dans la réalisation du projet. A la fin de l'année 1926, rien n'a encore été entrepris et l'architecte A. Chauvel présente un nouveau devis reprenant les termes de celui de son prédécesseur, mais ajoutant une intervention au niveau des baies du XVIIIe siècle. Il s'élève désormais à 13 190,38 francs.*

Dans son rapport du **3 novembre 1927**, approuvant ce nouveau devis, H. Nodet résume ainsi la situation :

« En 1922, M. le ministre des Beaux-Arts avait approuvé un devis de 6810,37 f. dressé par M. Guéritte pour protéger la terrasse supérieure contre la pluie, boucher les lézardes et reprendre les maçonneries désagrégées, notamment aux machicoulis : ces travaux ne purent être exécutés





*Les travaux sont autorisés le 3 mai 1930. Mais avant même le début du chantier, la foudre frappe la tour et provoque de nombreux dégâts, nécessitant un devis supplémentaire de l'ordre de 4 546,17 francs. Le rapport du 18 octobre 1930 de l'architecte nous apprend que :*

« Les travaux prévus au devis de 13 190,38 f. n'étaient pas encore commencés quand la foudre est tombée sur la tour de l'horloge... causant différents dégâts :

Sur la plate-forme supérieure, dislocation des maçonneries du campanile.

A l'intérieur, déplacement de pierre de taille

A l'intérieur, dislocation du parement de la façade Est, déplacement d'une partie de rocher à la base de la tour.

La foudre est tombée sur la partie métallique placée au sommet supportant la cloche. Elle a suivi le câble métallique reliant le marteau frappant sur la cloche à l'horloge, passant par l'horloge qui de ce fait est détériorée et continuée par les câbles soutenant les contrepoids.

L'horloge est complètement hors d'usage »<sup>21</sup>.

Dans ce document, A. Chauvel précise que « L'entrepreneur a exécuté les travaux de réparation des dégâts causés par la foudre en même temps que ceux prévus au devis de 13 190,38 f. ». Ces réparations sont détaillées dans le devis qui accompagne le rapport :

Plateforme supérieure de la tour. Démolition de la maçonnerie disloquée du campanile, nettoyage, descente des déblais et enlèvement aux décharges publiques.

Reprise de l'angle sud-ouest (corniche).

Réfection en maçonnerie de la couverture pyramidale du campanile avec chape en ciment

A l'intérieur, 2<sup>e</sup> plateforme. Déblaiement, étaieage de la partie conservée du plafond, et de la platebande en pierre déplacée.

Remise en place de la platebande, garnissage, rejointoiement.

Nettoyage, descente des déblais et leur transport aux décharges publiques.

1<sup>ère</sup> plateforme intérieure, face Est. Démolition du parement disloqué.

Réfection de ce parement en maçonnerie de moellons hourdée au mortier de chaux.

Enduit sur cette maçonnerie en raccord avec l'enduit existant (20m<sup>2</sup>) .../...

par suite de défaillance de l'entrepreneur. M. l'architecte en chef Chauvel a repris cette affaire parce qu'il croit pouvoir compter sur un nouvel entrepreneur plus actif et possédant plus de sang-froid. Son devis s'élève à la somme de 13 190,38 f. et comprend deux chapitres. Le 1er correspond aux travaux envisagés en 1922 ; le second concerne le bouchement, non en totalité mais en partie, des deux baies pratiquées au XVIIIe s. à la place de petites ouvertures ainsi que les reprises et rejointoiements nécessaires. Evidemment on pourrait laisser ces baies en l'état bien qu'elles déparent un beau parement à bossage ; mais après un examen sur place, nous estimons qu'il y a intérêt à utiliser complètement l'échafaudage pour terminer tous les travaux concernant la tour de Brômes, de façon à ne plus avoir à y revenir de longtemps.»<sup>19</sup>

*Les difficultés à trouver un entrepreneur et de nouvelles recherches de financement retardent encore le chantier et A. Chauvel propose, le 14 mars 1930 un nouveau devis d'un même montant mais comportant quelques modifications : les corbeaux ne sont plus changés mais simplement consolidés, le cordon mouluré en pierre du campanile ne serait pas refait et « la terrasse ne serait pas recouverte de callendrite nécessitant pour une petite surface le déplacement très onéreux d'ouvriers de Marseille ou de Grenoble, mais recevrait un enduit de Pitcholine, produit élastique s'étendant à chaud au pinceau, protégé par une chape grillagée en ciment ».*



## Histoire suite...

.../...Maçonnerie de moellons pour soutien du rocher à la base de la tour, reprise par petites parties. Les travaux réalisés au cours de l'année 1930 sont complétés par la pose d'un paratonnerre en 1934<sup>22</sup>.

*Un nouveau rapport de l'architecte Chauvel pour des travaux de maçonnerie, daté du 15 juillet 1936 montre que de nouveaux travaux sont nécessaires :*

« Il y a quelques années, dans le but de consolider le sol sur lequel repose la Tour de l'Horloge, nous avons fait construire en E F G, un mur en maçonnerie de moellons sous le rocher en bordure du chemin (photo I et II)<sup>23</sup>. Malgré cela, les fissures du rocher et de la Tour paraissent bouger. (Photo IV) (Rocher en F G). Nous avons fait poser sur les fissures de la Tour sur les faces DC, CB, et BA des témoins verrés, ainsi que sur les fissures du rocher. Certains de ces témoins paraissent avoir été fissurés par un mouvement de maçonnerie. D'autres au contraire, ont dû être brisés volontairement.

Ce sol se présente comme il est indiqué au croquis ci-joint<sup>24</sup>, les assises plongeant vers le nord avec un pendage moyen de 5° à 7°. Le calcaire de tête est fortement fissuré en tous sens. Cette fissuration est anormale et semble résulter d'un accident récent. Les « carottes » que nous avons retirées au cours des sondages pratiqués sur le chemin en E F G, nous ont donné la nature du terrain sous le calcaire de tête.

Cette région a subi, à différentes reprises, et récemment encore, des secousses sismiques qui peuvent être la cause des désordres constatés, pouvant d'ailleurs être aggravés par l'eau pénétrant dans le rocher pour toutes les failles.

Les travaux projetés sont de deux sortes :

### 1-Consolidation du sol :

Cette consolidation obtenue par des injections de ciment aurait pour but de rendre solidaires les divers blocs actuellement séparés par la fissuration. On obtiendrait ainsi l'homogénéité de l'assise. Cette consolidation est prévue sur la hauteur du calcaire de 5m et sur une surface de 100 m<sup>2</sup>. En estimant les vides à 3 %, on obtient un cube de ciment à injecter de 15 m<sup>3</sup> soit 30 000 kg. Le mur sous le rocher serait repris et complété par un caniveau en cailloux roulés

destiné à éloigner les eaux de la masse d'argile qu'elles peuvent délayer.

### 2-Chaînage de la tour :

La tour recevrait trois étages de chaînages en fer carré de 30 x 30. Les fissures seraient rejointoyées et les maçonneries seraient traitées par des injections de ciment ».

*Le devis s'élève à 53 475,01 francs. Il est approuvé le 12 août 1936. Le chantier se déroule l'année*

suivante et est achevé en juin 1937. Les travaux réalisés sont :

*Consolidation du rocher par injection de ciment.*

*Pose de chaînage dans la Tour et injections de ciment. Rejointoiement. Caniveau à la base du rocher<sup>25</sup>.*

Un document de l'entreprise *Les travaux souterrains*, visé de l'architecte des monuments historiques Rivaud, en date du 27 mai 1937, précise l'intervention :

Travaux divers exécutés contre le rocher :

Dégarnissage des fissures sur rocher.

Terrassement pour l'établissement d'un caniveau.

Garnissage des joints au béton et enduit de ciment.

Remplissage des vides existants entre le mur et le rocher Matériaux employés : ciment artificiel et sable fin.

Fourniture des fers pour chaînage de la tour de l'horloge :

12 fers carrés 40 x 40

24 fers plats 50 x 30

12 tendeurs lanterne 40%

80 rivets 18 x 90<sup>26</sup>



En 1975 sont réalisés des travaux dans la propriété de M. Royer « pour réparer la voûte templière authentique cellier de l'ancien château », voûte contiguë à la tour<sup>27</sup>. L'arrêté préfectoral du 29 janvier 1973 autorisant ces travaux les décrit ainsi : *L'ensemble des travaux consiste à reprendre et consolider la voûte d'une salle voûtée qui serait un cellier de l'ancien château des Templiers.*

*A l'occasion de ces travaux le pétitionnaire construit sur la voûte une dalle en béton armé, avec des plots d'ancrage, destinés à recevoir une étanchéité et servir de tirant à la voûte.*

*Le mur en moellons repris devra dépasser largement la terrasse de manière à buter la terre végétale qui devra recouvrir largement la terrasse.*

*Sur 50 cm environ de hauteur toutes les constructions reprises ou consolidations des murs en pierres seront réalisées avec des pierres de même nature et un appareillage et des joints (au mortier de chaux et de ciment blanc) strictement identiques aux parties existantes. La partie supérieure sera traitée façon mur en ruine, c'est à dire arrêtée à des hauteurs variées.*

*Il sera prévu de faire pousser des buissons soit de ronces soit de plantes grimpantes d'essence régionale de manière à conserver à ce mur son aspect de ruine, élément d'accompagnement essentiel à la tour<sup>28</sup>.*

*Le devis proposé pour cette intervention en donne les détails :*

Terrassement à la main (33 m<sup>3</sup>).

Dalle en béton armé, y compris chaînage et plots d'ancrage (24 m<sup>3</sup>).

Blocage du rocher au mortier et béton (2m<sup>3</sup>).

Etanchéité de la dalle : deux couches d'apprêt et callendrite aluminée (100 m<sup>2</sup>).

Reprise du mur en maçonnerie de pierres taillées en parement extérieur et béton banché à l'intérieur environ 13m<sup>3</sup><sup>29</sup>.

*En 1977, ont lieu des réparations de la tour dans le cadre d'un projet d'ensemble de rénovation du village<sup>30</sup>. Ces travaux sont réalisés par Maurice Aillaud, maçon menuisier à Saint-Martin-de-Brômes, sous la direction de l'architecte des bâtiments de France, Jean-Pierre Ehrmann et sont ainsi décrits : Démolition du vieux plancher 16 m<sup>2</sup> Plancher en béton plein de 0,15 d'épaisseur 16 m<sup>2</sup>*

Remplacement de vieilles échelles en bois y compris montage à l'intérieur de la tour 25 ml  
Echafaude et mise en place du treuil  
Réparation de l'escalier intérieur en pierre dans passage du mur  
Renforcement des rochers de soutien de la tour par béton

*En 1985, une étude de stabilité est réalisée par le cabinet d'études « Géo-Alpes » à Digne<sup>31</sup>.*

En 2018, une étude pour la restauration du campanile et de la sécurisation des accès dans la tour est confiée à l'architecte M. Pellen.

Bureau d'Études Architecture et Héritage



<sup>1</sup> SALCH Ch.-L., *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du moyen âge en France*, Strasbourg, 1979, 1287 p. PELLE M., *Tour dite « Tour de l'horloge » de Saint-Martin-de-Brômes. Étude pour la restauration du campanile et de la sécurisation des accès dans la tour*, 2018, p.4. COLLIER R., *La Haute-Provence monumentale et artistique*, Digne, 1986, p.309

<sup>2</sup> DEPIEDS L., *Document final de synthèse, Fouille d'évaluation du cimetière jouxtant l'église de Saint-Martin-de-Brômes (lieu-dit : le Castelleras)*, 1998, p.8

<sup>3</sup> Première mention de l'église Saint-Martin-de-Brômes. DEPIEDS L., *op.cit.*, p.9 et 11 et FERAUD J.-J. M., *Souvenirs religieux des églises de la Haute-Provence*, Digne, 1879, p.26-27. COLLIER R., *op.cit.*, p.67

<sup>4</sup> DEPIEDS L., *op.cit.*, p.11

<sup>5</sup> BARATIER E., *Histoire de la Provence*, Toulouse, 1969, p.71

<sup>6</sup> DEPIEDS L., *op.cit.*, p.11. BARATIER E., *op.cit.*, p.69-71

<sup>7</sup> BENOIT F., *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone, Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245)*, thèse de doctorat, imp. de Monaco, 1925

<sup>8</sup> COLLIER R., *op.cit.*, p.246 et 309. DEPIEDS L., *op.cit.*, p.9

<sup>9</sup> FERAUD J.-J. M., *Histoire, géographie et statistique du département des Basses-Alpes*, Digne, 1861, p.360

<sup>10</sup> Délibération du conseil municipal du 14 mai 1865

<sup>11</sup> Archives municipales de Saint-Martin-de-Brômes et archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

<sup>12</sup> Délibération du conseil municipal du 4 juin 1905

<sup>13</sup> Médiathèque du patrimoine et de la photographie (désormais abrégé par MPP) D1-04-14

<sup>14</sup> Délibération du conseil municipal du 15 mars 1906

<sup>15</sup> Délibération du conseil municipal du 20 septembre 1920

<sup>16</sup> MPP D1-04-14

<sup>17</sup> MPP 81-04-11

<sup>18</sup> *Idem*

<sup>20</sup> <sup>21</sup> MPP 81-04-11

<sup>22</sup> CM du 10 octobre 1930 et MPP 81-04-11

<sup>23</sup> Cf. documents MPP 81-04-11

<sup>24</sup> *Idem*

<sup>25</sup> MPP 81-04-11

<sup>26</sup> *Idem*

<sup>27</sup> <sup>28</sup> Archives départementales des Bouches-du-Rhône 1664W342

<sup>29</sup> Dossier protection DRAC PACA, CRMH et AD13 1664W342

<sup>30</sup> <sup>31</sup> *Idem*





# Vie associative

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 2 Avril 2023 a eu lieu le vide grenier de Pâques organisé par l'APE. Une vingtaine d'exposants se sont retrouvés pour partager un moment convivial, Les enfants de tous âges ont été ravis de faire leur chasse aux œufs.

L'Ape vous attend le 30 juin pour clôturer l'année et fêter l'été, le Dj Nerik animera l'après-midi avec le spectacle des enfants, des mini olympiades et la remise des cadeaux, aux enfants et personnel scolaire puis DJ Nerik enflammera la place de la libération pour une soirée de folie !

Une tombola est organisée avec de nombreux lots et bons d'achat.



## LES POMPIERS RECRUTENT

Les pompiers de Saint-Martin recrutent de nouveaux volontaires.

C'est devant une 30aine de personnes que nos valeureux pompiers ont ouvert les portes de la caserne pour montrer leur savoir-faire.

Sous la houlette du lieutenant Jean-Paul Jouve, chef du centre de secours de Saint-Martin, et en présence de Laurence Dépieds, maire de la commune, Géraldine Autie et Yves Saussez ont montré les gestes qui sauvent : réanimation d'adultes, de nourrissons, utilisation d'un défibrillateur, apprentissage de la position latérale de sécurité...

Adultes et enfants se sont ensuite entraînés aux gestes qui sauvent, sur des mannequins ou avec des pompiers bénévoles.

Le but de cette belle journée : susciter de nouvelles vocations et démontrer le courage et le dévouement de nos valeureux soldats du feu.



## LE COMITÉ DES FÊTES

### FAITES LA FÊTE 3, 4, 5 et 6 août 2023

#### MERCREDI 2 AOÛT

**9H** : JEU PROVENÇAL DOUBLETTE CHOISIE (2 joueurs/3 boules)

Organisé par « La Boule Saint Martinoise »  
LICENCE OBLIGATOIRE Dotation 300 € + FP,  
consolante incluse 10 € par équipe à la buvette  
Tirage 9h30 précise

#### JEUDI 3 AOÛT

**18H** : PÉTANQUE TRIPLETTE MIXTE  
(3 joueurs/2 boules)

Organisé par le Comité des Fêtes  
Dotation 150 € + FP, consolante incluse  
Inscription 15 € par équipe à la buvette

**21H**: SOIREE MUSICALE avec MELODY SAX

#### VENDREDI 4 AOÛT

**14H30** : PÉTANQUE DU PRESIDENT DE DLV Agglo  
Jean-Christophe PETRIGNY (2 joueurs/3 boules)

Organisé par « Le Comité des Fêtes »  
Dotation 200 € + FP, consolante incluse  
Inscription 10 € par équipe à la buvette

#### SAMEDI 5 AOÛT

**14H30** : PÉTANQUE SOUVENIR Marcel PACINI  
DOUBLETTE MIXTE (2 joueurs / 3 boules)

Organisé par « Le Comité des Fêtes »  
Dotation 250 € + FP, consolante incluse  
Inscription 10 € par équipe à la buvette

**16H** : JEUX d'ENFANTS sur la place du village

**22H** : BAL ANIME PAR L'ORCHESTRE  
« MEPHISTO »

#### DIMANCHE 6 AOÛT

**12H** : AÏOLI COMPLET sur la place du village  
Animation musicale par « MELODY SAX »

Pensez à porter vos couverts

Inscription 22€ par personne chez Anaïs Coup'

#### DIMANCHE 6 AOÛT

**15H** : PÉTANQUE DU MAIRE Laurence DEPIEDS  
(2 joueurs / 3 boules)

Dotation 150 € + FP, consolante incluse  
Inscription 10 € par équipe à la buvette

**16H** : LOTO DU COMITÉ sur la place du village  
Organisé par « Le Comité des Fêtes »

**21H** : SOIRÉE MUSICALE avec le groupe  
« TERTIO »

#### LUNDI 7 AOÛT

**15H** : PÉTANQUE à la mêlée

Dotation 100 € + FP  
Inscription 5 € par joueur

#### MARDI 8 AOÛT

**9H** : JEU PROVENÇAL TRIPLETTE CHOISIE  
(3 joueurs/2 boules)

Dotation 400 € + FP, consolante incluse  
Inscription 15 € par équipe à la buvette  
Tirage 9h30 précise

#### MERCREDI 9 AOÛT

**16H30** : CONCOURS LYONNAISE à la mêlée +  
REPAS

Organisé par les sociétaires et amis « La Grosse  
Boule »

Inscription auprès de Michel DEPIEDS au  
06 76 98 03 33 jusqu'au 8 août





# Vie associative suite...

## LA GAZETTE DU CASC

A peine remis des aventures que sont l'organisation et la présentation du festival de saynètes, les membres du CASC se sont à nouveau lancés dans la préparation de manifestations à venir.

Et c'est avec le même enthousiasme que tous se sont retrouvés lors du dernier CA.

L'occasion d'échanger des idées, d'envisager les événements futurs et de faire le point sur ceux qui sont passés.

Aussi, c'est avec grand bonheur que nous avons pu découvrir, grâce au bilan financier présenté par Anne-Marie, que le Manteau de Brômes a dépassé toutes nos espérances...

Trois salles combles et plus de 240 entrées avec un retour des plus positifs de la part du public !

Il faut dire que notre équipe s'est largement impliquée et saluons ici le travail de préparation et de mise en scène investi par notre amie Mireille, en particulier pour les scènes jouées excellentement par les enfants et les ados.

L'arrivée et l'implication de Marc Tissier n'ont fait que renforcer ce dernier et l'intégration de nos jeunes fut un moment de ravissement.

Plein d'ardeur, nous voilà repartis vers un nouveau programme !

Cinq soirées du 19 au 23 juillet prochain, qui feront découvrir des artistes amateurs de notre région, mais aussi, le travail de la troupe de notre village, lors de la soirée du 22.

Et puis, nous irons vers la préparation de la Fête Provençale de la St Martin, le 11 novembre, et de notre Pastorale, grand moment de spectacle autour de Noël.

A ce sujet, vous êtes nombreux sans doute à avoir entendu parler de ce que nous allons tenter de mettre en place, et qui a été décidé après vote au sein de notre équipe composée de 15 membres.

Certains d'entre nous ont souligné le travail nécessaire à la remise



en place après le spectacle et l'impact de ceci sur la soirée de réveillon en famille.

Aussi, pour cette année 2023, il a été décidé que la Pastorale serait présentée le 23 décembre, en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un essai.

Mais notre volonté reste la présentation d'un spectacle grandiose et nous insisterons cette année sur les effets spéciaux de lumière et les chants.

Les textes se profilent déjà et promettent de bons moments.

D'ailleurs, nous vous invitons à nous rejoindre, que vous soyez figurants ou acteurs et nous proposerons une réunion à laquelle vous êtes tous conviés, dès la rentrée, afin de découvrir les textes.

**Avec plus de 80 adhérents, un compte Facebook qui grandit, et une équipe soudée, le CASC atteint aujourd'hui l'objectif qu'il s'est fixé : vous offrir des moments amicaux intergénérationnels, culturels et festifs répartis sur toute l'année, et vous réunir, hiver comme été, pour que l'identité et la renommée de notre village perdure.**

**Nous vous donnons rendez-vous le 7 juillet prochain pour clôturer la saison des Vendredi de St Martin, avec un concert présenté dans l'église par le groupe Veiren Ben.**

### **FESTIVAL « L'ETE COTE COUR »**

#### **(Aperçu du programme du 19 au 23 Juillet 2023)**

**Mercredi 19/07 : Cyrano de Bergerac Cie le Poil de la Bête**

**Judi 20/07 : Au-delà de la haut Cie des Pas Pressés**

**Vendredi 21/07 : Cantatrice ventriloque**

**Samedi 22/07 : Feydeau Troupe le Manteau de Brômes**

**Dimanche 23/07 : Boris Vian et les années 50 Cie Rires et Sourires**



## LA PASTORALE DU CASC

Vous désirez rejoindre l'équipe de la Pastorale en tant que comédiens ou figurants ? Vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès du CASC ([casc.smdb@gmail.com](mailto:casc.smdb@gmail.com)), ou participer à la réunion qui se tiendra le

**Vendredi 1er septembre à 18h , salle des Associations**  
et lors de laquelle les rôles seront distribués. Le Bureau

## VOVINAM VIET VO DAO

L'association VOVINAM est un club d'arts martiaux qui officie dans plusieurs villages du canton de Riez.

Ce club créé il y a 20 ans vient de vivre une année particulière. En effet, 3 de ses jeunes adhérentes après avoir participé à la coupe de France en Mayenne, puis au championnat de France à Toulouse, ont été retenues par la Fédération Française de Karaté pour représenter la France au championnat d'Europe, qui se déroulera à Ténérife en Espagne.

Ce club de village s'immisce parmi les plus grandes villes : Paris, Bordeaux, Toulouse, Laval...

Et notre petit club a besoin de soutien financier.



Toutes nos félicitations à nos 3 compétitrices



<https://www.helloasso.com/associations/vovinam-viet-vo-dao-roumoules/formulaires/1>

## COSM

Les deux étés de sécheresse avaient laissé exsangue le stade. Rendu impraticable pour nos joueurs qui ont dû se délocaliser pour les entraînements et les matches sur la commune voisine.

Cela n'était plus possible.

Au vu de la météo de ce printemps, le COSM, avec le concours financier de la commune, a replanté le stade. Nous avons pu mettre un gazon résistant à la sécheresse et nécessitant moins d'eau.

Cela arrive pile au moment où nous pouvons à nouveau, si besoin, arroser.



# Du Haut de la tour

Retour sur des articles qui ont fait le  
bulletin municipal



## LES ENFANTS DE L'AN 2000 :

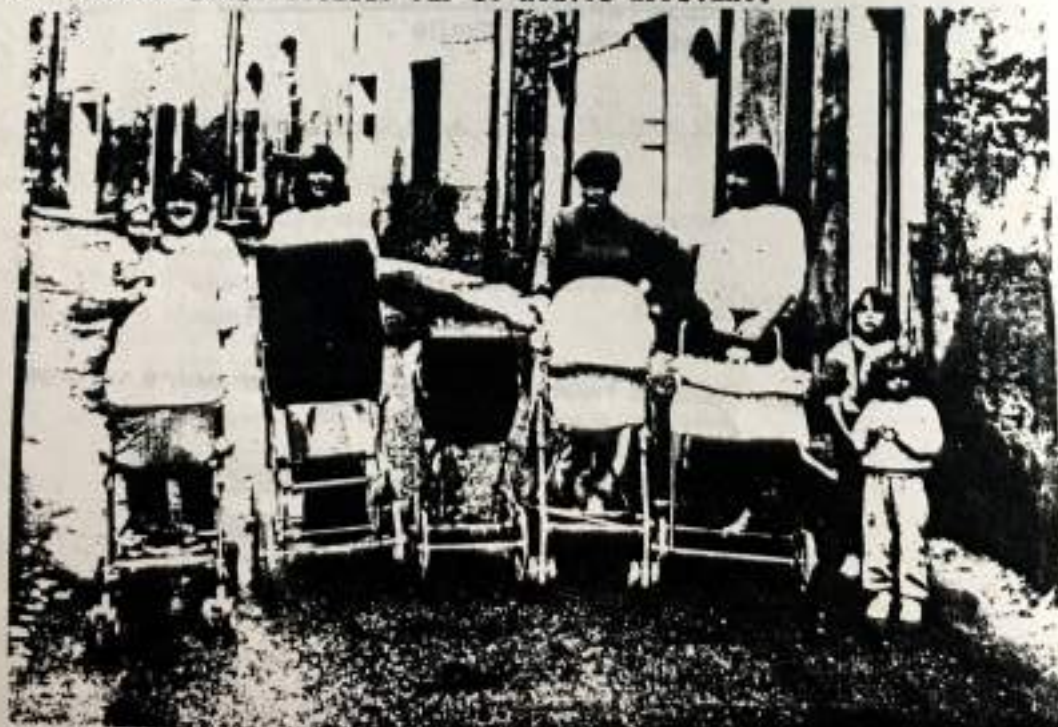
"Quand un St-Martinois  
Rencontre un autre St-Martinois,  
"Qu'est-ce qu'il lui conte?  
"L'arrivée d'un nouveau petit St-Martinois!"

Quand on se rencontre, on se dit naturellement bien autre chose, mais ce refrain a tout de même fait l'objet de nombreuses conversations au cœur du village pendant plus d'une année, et bien avant, exactement de juillet 84 à septembre 85, période durant laquelle sont nés 12 petits enfants au sein de jeunes familles, à la grande joie de toutes.

Car les nouvelles vont vite au village! c'est d'abord un murmure, on croit savoir que..., et puis il y a confirmation : un heureux événement est attendu chez Annie et Robert! Car ils furent les premiers de la longue liste!

On vit alors les futures mamans arborer des toilettes qui convenaient à leur nouvelle silhouette : d'amples manteaux en hiver, des robes plus claires et même élégantes aux beaux jours.

Dans le village, on suivit de près leur état de santé. Il y eut forcément quelques soucis, tant pour les bébés que pour les mamans. Dès qu'une naissance se produisait, le tam-tam st-martinois fonctionnait et donnait force détails sur le nouvel arrivant.



A présent, le spectacle est dans la rue. On croise les jeunes mères, radieuses, poussant le landau on fond duquel apparaît le minois d'un petit garçon ou d'une petite fille enfoui sous une moelleuse couverture.







Il existe un système d'informations et d'alerte dans notre commune qui vous permettra de connaître les événements communaux, les coupures d'électricité, d'eau, les infos de l'école, la crèche et de nos associations.

Pour s'inscrire, c'est gratuit : copier ce lien



<https://saint-martin-de-bromes.alertecitoyens.com/>



## Revue de presse

### SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

## Le comité d'animation dresse son bilan

Ils étaient nombreux à avoir fait le déplacement pour assister à l'assemblée générale du comité d'animation socioculturelle (CASC), à la grande satisfaction de l'ensemble du conseil d'administration. Aussi, c'est dans une ambiance fort sympathique que Laurence Depieds, maire de la commune, prenait la parole en ce début de séance pour exprimer son soutien et adresser ses remerciements à l'association qui œuvre tout au long de l'année pour offrir des animations diverses, culturelles et festives.

Le président Jean-Luc Martin, avant de citer le bilan positif d'une année riche en événements, et ce grâce à l'investissement d'une équipe active et dynamique, souligna à son tour l'aide précieuse de la municipalité avec la mise à disposition de locaux et personnels municipaux. Le bilan financier exposé par Anne-Marie Poupard, trésorière, confirma la bonne gestion de l'association et fut approuvé



à l'unanimité. Il n'en fallait donc pas moins à la future équipe en place pour se montrer motivée puisque l'année 2023 annonce une fois de plus quatre grandes manifestations déjà en place depuis un an. À commencer par le Festival de saynètes qui se déroule du 28 au 30 avril, suivi du Festival Été Côté Cour à la fin du mois de juillet, puis de la Fête de la Saint-Martin en novembre, jusqu'à la Pastorale présentée au moment de Noël. Mais le CAS, c'est aussi une multitude d'animations au fil des mois.

### SAINT-MARTIN DE-BRÔMES

#### Conférence sur les Brigands

Village serein des Alpes-de-Haute-Provence, Saint-Martin-de-Brômes accueille demain des "Brigands". Aucune sécurité supplémentaire ne sera nécessaire, puisque ces "Brigands" ont sévi dans les Basses-Alpes, des années 1798 à 1804. Mercredi 8 février à partir de 18 heures, dans la salle polyvalente, place des résistants républicains, une conférence gratuite, évoquant l'aventure, mouvementée et passionnante, de ces "Brigands", véritable mythe local, entrés dans le patrimoine historique régional.

Cette conférence sera animée par Jean-Christophe Labadie, directeur des archives du département des Alpes-de-Haute-Provence.

# Les pompiers ouvrent leur porte ce samedi

Des ateliers seront organisés à cette occasion.

Demain samedi de 13h à 18h, les pompiers de la caserne de Saint-Martin-de-Brômes organisent une après-midi portes ouvertes, sous le patronage du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-de-Haute-Provence. Tout se passe à la caserne de Saint-Martin, chemin de Pauron. Les pompiers animeront trois ateliers : apprentissage des gestes qui sauvent ; exercices sur un simulateur de feu de transformateur électrique ; et des tours de camions pour les plus petits. Ce troi-

sième atelier permettra à plus d'un enfant de réaliser le rêve de monter dans un camion de pompier. Les animations sont destinées à tous, petits et grands.

Cette journée a pour but de susciter de nouvelles vocations, en ces temps de crise post-confinement. Dans le département, comme dans toute la France, de moins en moins nombreux sont les jeunes volontaires à ce service vital pour la région Paca, trop souvent victime des incendies et autres catastrophes. C'est aussi une manière de remercier le travail des pompiers et découvrir de plus près comment les hommes et femmes engagés travaillent. **G.G.**

Nouvelles entreprises  
Faites-vous connaître en  
mairie  
pour apparaître dans la  
prochaine édition



Source : La Provence - 2 juin 2023

Rendez-vous demain samedi de 13h à 18 heures. /PHOTO G.G.

## Saint-Martin de Brômes : apprendre les gestes qui sauvent...

Portes ouvertes à la caserne des pompiers le 3 juin

Publié le 21/05/2023 à 18h00

Avec le soutien du Service départemental d'incendie et de secours du 04, l'équipe des pompiers de la caserne de **Saint-Martin de Brômes (Alpes-de-Haute-Provence)**, au grand complet, organise une après-midi portes ouvertes, le samedi 3 juin de 13h00 à 18h00.

Tout se déroulera dans la caserne de Saint-Martin, chemin de Pauron. Les pompiers du village animent trois ateliers interactifs : apprentissage des gestes qui sauvent, exercices sur une simulation de feu sur transformateur électrique, mais aussi des ballades en véhicule d'intervention. Un rêve enfin réalisé pour tous ceux, jeunes et plus âgés, qui ont toujours souhaité monter à bord de l'un de ces magnifiques camions rouges. Ces spectaculaires animations sont destinées à tous, petits et grands. Une idéale découverte en famille !

Organisée par l'équipe de pompiers saint-martinois, ce festif rendez-vous a pour but de susciter de nouvelles vocations, en particulier parmi les jeunes. Car, en ces temps de crise post confinement et Covid, les Alpes-de-Haute-Provence comme le reste de la France, le métier de

Alpes-de-Haute-Provence comme le reste de la France, le métier de pompiers attire de moins en moins de volontaires. Ces hommes de devoir offrent, pourtant, un service vital, dans une région PACA, trop souvent victime des incendies et autres catastrophes.

Cette visite « portes ouvertes » aux Pompiers, sera aussi la meilleure façon de rendre hommage au courage et au dévouement de ces hommes et femmes, valeureux soldats du feu, prêt à risquer leur vie pour notre salut.

De notre correspondant Pierre-André ARÈNE





## NAISSANCES

**BEJAOUI Tesnym**

née le 22 février 2023 à Manosque

**BURLE Louise Clémence**

Née le 5 avril 2023 à Manosque

**PETRIGNY Manon Agnès et MAZET Pierre Antoine Jean-Luc**

le 12 février 2023

**BOUISSOU Cécilia Angela et HEMMITTE Florent Robert Gaspard**

le 3 juin 2023

**BAUDHUIN Justine Josiane Fernande et LAFOND Kévin Philippe**

Le 5 juin 2023

**PACS**



## MARIAGES

**AILLAUD Marie Anaïs et GAUTHIER Alexandre Henri Rémy**

le 6 mai 2023

**CAMMAROTA Louis Vincent le 31 janvier 2023**

**MARIN Yves Eugène le 13 mars 2023**

**AILLIAUD Eliane Epouse BURLE le 5 avril 2023**

**SANTAMANS Lucienne Epouse GUINDON le 10 avril 2023**

**DÉCÈS**



*La communication d'un acte d'état civil dans un bulletin municipal est soumise à autorisation.*

*Ne sont diffusés ici que les actes pour lesquels nous avons reçus les autorisations.*

**DU HAUT DE LA TOUR n° 104**

Dépôt légal : juin 2023- Laurence Dépieds Maire de Saint-Martin-de-Brômes

Comité de lecture : le Conseil Municipal

© Photo de couverture : JM Bouge, suivantes : Architecture et héritage, JM Guillon, JM Bouge, A Decanis, Service environnement DLVAgglo, personnel de la crèche, JM Bouge, L Dépieds, DRAC MH, CPA, JM Bouge, le CASC, V Burle.

Tirage : 100 exemplaires –Distribué gratuitement